

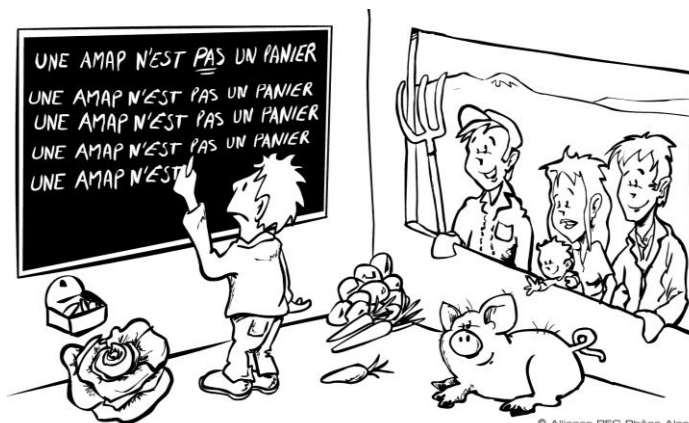
## QU'EST-CE QU'UNE AMAP ?

### Une AMAP n'est pas un panier !

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) est un partenariat entre un groupe de consom'acteurs et un paysan, ayant pour objectif de préserver des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine. Il s'agit aussi de permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits alimentaires locaux de qualité, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits, et de participer activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale dans une perspective de souveraineté alimentaire locale.

Ce partenariat se formalise par un contrat : les consom'acteurs s'engagent à acheter à l'avance une partie de la production du paysan partenaire, en échange de quoi, le paysan s'engage à livrer régulièrement des produits frais de qualité.

Les AMAP se veulent une véritable alternative à l'économie de marché. Elles relèvent ainsi de l'Economie Sociale et Solidaire et Ecologique qui concerne « les pratiques socio-économiques dont la finalité n'est pas la maximisation du profit mais la réponse à des besoins tant sociaux qu'environnementaux non ou mal satisfaits par le marché ou la puissance publique ».



L'originalité des AMAP repose sur des engagements réciproques entre consom'acteurs et paysans, dans le respect de la Charte des AMAP :

#### Les engagements côté consom'acteurs :

- Le préfinancement des paniers en début de saison, à un prix équitable défini avec le producteur ;
- Le partage des risques et des bénéfices dans les aléas de production (intempéries, parasites...) : les paniers sont parfois plus remplis, parfois moins ;
- La participation à la vie de l'AMAP : aide à la distribution et à l'animation de l'AMAP, visite de fermes, relation paysan / AMAP, et au réseau local des AMAP.

#### Les engagements côté paysans :

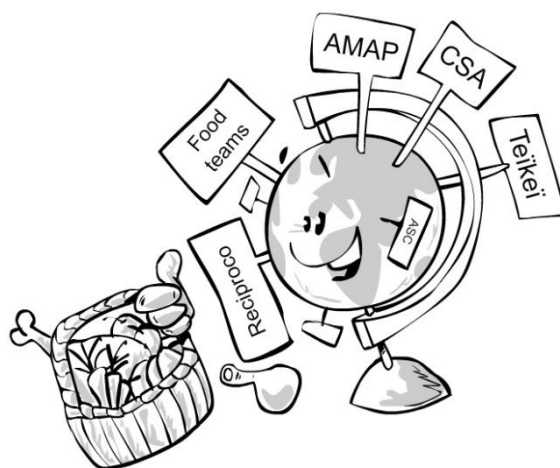
- La livraison périodique de produits locaux et de saison, en supprimant les pesticides et les produits chimiques de synthèse ;
- La transparence sur ses pratiques agricoles et sur la vie de la ferme, l'information des amapiens et la prise en compte de leurs remarques ;
- La participation à la vie de l'AMAP (présence aux distributions, visites de ferme, ateliers pédagogiques) et au réseau local des AMAP.



**C'est une démarche vers l'agriculture paysanne et biologique, et une consommation citoyenne et solidaire.**

## L'AMAP dépasse donc, dans sa mise en œuvre, une simple consommation en circuit court

- Elle encourage une **consommation citoyenne** qui tient compte des conséquences sociales, économiques et environnementales générées par les actes d'achats (donc de production). Elle permet de redonner du sens à sa consommation, en considérant ses liens étroits avec la santé, le bien-être, l'empreinte écologique, par la volonté de consommer des produits frais, sains, de saison, locaux et diversifiés.
- Elle prône un **partenariat solidaire** visant à plus d'équité économique (« prix juste », rémunérateur pour le paysan et accessible au plus grand nombre) et sociale (maintien du tissu rural et périurbain, mixité sociale).
- Elle permet **de s'engager et d'agir collectivement** pour une relation conviviale et sincère avec ses pairs, à travers l'agriculture et l'alimentation ; l'AMAP permet ainsi d'apprendre à échanger, à se connaître et à se respecter, paysans et mangeurs, dans nos différences d'approche, nos connaissances et relations à l'alimentation et à l'activité agricole.
- Elle s'inscrit dans la lignée des **mouvements d'éducation populaire** visant l'autonomie et la prise de responsabilité des personnes ; elle est le fruit d'une initiative de consom'acteurs et de paysans qui se reconnaissent, au sein d'un réseau citoyen, la volonté et la capacité de progresser ensemble vers des modes de production et de consommation respectueux de l'homme et de son environnement.



### Origine du concept des AMAP

L'AMAP est un modèle original d'agriculture locale dont les racines remontent aux débuts des années 60 au Japon. Un groupe de femmes s'est inquiété des taux de pesticides utilisés dans les cultures pouvant entraîner des risques d'empoisonnement pour leurs enfants. Elles se sont également senties concernées par l'augmentation des marchandises importées provoquant une diminution constante des fermiers locaux. Elles ont donc initié une relation directe entre leur groupe et un fermier local. Cet arrangement, appelé « Teikei » en japonais, se traduit par « mettre le visage du fermier sur la nourriture ». Ce concept a traversé l'Europe dans les années 70 en passant par la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche ; il a été adapté aux Etats Unis sous le nom de « CSA, « Community Supported Agriculture » dans le Massachusetts, en 1985. Aujourd'hui, ce système regroupe aux USA et au Canada un peu plus de 1000 fermes. En France, la première AMAP a été créée à Aubagne (13) en 2001. Le concept s'est essaimé rapidement dans la région PACA et dans toute la France (environ 2000 AMAP en 2016).

*Source : guide essaimage Alliance Provence*